

Paris, le 08 Janvier 2010

Communiqué

DELANOE ENFIN ATTEINT PAR LE RAYONNEMENT DE LA TELEPHONIE MOBILE

Bertrand Delanoë a annoncé mercredi, lors de ses vœux au Conseil de Paris, le lancement d'une étude de faisabilité pour déployer dans la capitale un réseau de micro antennes relais de proximité, moins nocives pour la santé car moins puissantes.

"Je veux que nous bâtissons un projet de micro antennes à très faible intensité", a annoncé le maire PS.

"Je veux la modernité et la protection de la santé des parisiens", a-t-il ajouté.

Robin des Toits salue cette nouvelle prise de position du Maire de Paris, mais, déjà vacciné, attend de voir !

Robin des Toits attend toujours que la Mairie de Paris applique les décisions du jury citoyen qu'elle a elle-même mis en place.

Lequel jury, après avoir entendu les opérateurs et les associations, avait recommandé l'application du désormais fameux 0,6V/m, la prise en compte des personnes électro-hypersensibles (EHS), notamment en débranchant le Wi-fi dans les bibliothèques et les lieux publics de la Ville, et en demandant que les transports publics (métro, bus, etc...) leur redeviennent accessibles, c'est-à-dire en réduisant l'exposition dans les transports en commun.

Par ailleurs, M. Delanoë parle de "plusieurs années". Or, il lui est possible de faire quelque chose d'ici avril 2010 puisque les 14^e et 15^e arrondissements de Paris ont déjà été sélectionnés comme villes pilotes pour l'expérimentation d'une diminution de l'exposition aux radiofréquences de la téléphonie mobile, initiative de Robin des Toits, acceptée par le gouvernement dans le cadre du Grenelle des ondes.

Contact Presse :

Etienne CENDRIER – Tél. : 01 40 18 02 81

www.robindestoits.org